



L'impossible durabilité d'un littoral marocain entre le volontarisme étatique et la réalité géographique

Abdelkader Mohaine ¹ 

¹ *Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc*

Résumé FR. Le présent article interroge la politique volontariste de l'État marocain vis-à-vis d'un littoral désertique à forte individualité. Il met en question les différentes tentatives étatiques visant à l'intégrer à l'économie nationale. Longtemps resté marginale en raison de ses conditions physiques difficiles, cet espace est subitement devenu hautement stratégique au vu de la géopolitique régionale récente. Sa géographie a fait de lui un espace de nomadisme séculaire dépourvu d'acteurs stables. Dans l'espoir d'attirer de nouveaux acteurs de développement, l'État essaye tant bien que mal de lui donner une image d'espace viable, quitte à arranger habilement ses données démographiques dont dépendent les actions d'aménagement. Aussi, l'État s'efforce de rendre vivable cet espace en mettant en place des infrastructures, qui se sont avérées exclusives du littoral, et des projets grandioses qui peinent à démarrer. La nature et la consistance de ces projets auront sans doute des retombées qui seront tout pour ce milieu naturel sauf durables. Les échecs répétés de ses différentes tentatives semblent présager l'impossibilité de son développement durable.

Mots-clés: littoral, vulnérabilité, dépeuplement, volontarisme, durabilité

Abstract EN. This article questions the proactive policy of the Moroccan state towards a desert coastline, located in the middle of the country (in longitude) more than twice as large as Luxembourg and with strong individuality. It questions the various State's attempts to integrate it into the national economy. Long marginalized due to its difficult physical conditions, this space suddenly became highly strategic in view of recent regional geopolitics such as the recovery of Western Sahara and especially the return of Morocco to the African scene, without forgetting the proximity of the Canary Islands which it faces. Its geography has made it a space of secular nomadism devoid of stable and permanent actors. To remedy this situation, the State is trying, through political programs and agricultural strategies, to gradually settle populations and change their way of life. In the hope of attracting new development actors, the State tries, as best as it can, to give it an image of viable space, even if this means skilfully arranging its demographic data on which planning actions depend. Also, the State is striving to make this space liveable by setting up infrastructures, which have proved to be exclusive from the coastline, and grandiose tourist projects totally incompatible with the desert nature of this space. The nature and consistency of these projects which are struggling to start will undoubtedly have repercussions which will be

CORRESPONDENCE:

 B.P 668 Agadir Principale, 80000, Agadir, Maroc.

 a.mohaine@gmail.com

everything for this natural environment except sustainable. The repeated failures of its various attempts seem to predict the impossibility of its sustainable development.

Keywords: coastline, vulnerability, depopulation, voluntarism, sustainability

Introduction

Depuis près d'une vingtaine d'années, le littoral de la région Guelmim-Oued Nounne fait l'objet d'une attention étatique bien particulière. En effet, des initiatives de sédentarisation des populations y ont été menées depuis le début du millénaire sans succès. Aussi des « mégaprojets » y sont-ils projetés ou en cours de réalisation sans qu'aucun d'eux n'ait encore pu voir le jour. Les raisons en sont certes complexes, mais la singularité de cet espace y a joué un rôle déterminant. Sa géographie a longtemps fait de lui un espace marginal et marginalisé. Les enjeux géopolitiques régionaux actuels le poussent au-devant de la scène mais soumettent néanmoins son aménagement à une rude épreuve. Le présent article, qui est essentiellement le résultat d'un travail de terrain en plus de quelques documents officiels, essaye d'en élucider les tenants et les aboutissants.

L'espace en question (figure 1), long de 182 km et large de 10 à 44 km, et dont la superficie est estimée à 6060 km², presque entièrement vierge, jouit d'une situation qui lui confère une position géostratégique nationale capitale vu les enjeux géopolitiques actuels autour des provinces sahariennes et le retour du Maroc sur la scène africaine. Cet espace constitue à juste titre un passage terrestre obligé vers toute l'Afrique de l'ouest. Aussi, ce littoral s'ouvre-t-il largement sur l'océan Atlantique et fait face aux îles Canaries dont on ne peut ignorer ni la proximité ni l'importance.

Mais sa situation géographique lui procure aussi une position marginale par rapport aux grands pôles de développement économiques du pays. Une seule route nationale (la N.1) qui assure toutes les liaisons Nord-Sud le traverse par endroits à l'est. Sa majeure partie est donc loin de cet axe de dimension nationale et africaine. C'est dire que toutes les provinces sahariennes et les relations du Maroc avec l'Afrique de l'ouest ne tiennent qu'à un fil (spatial) avec le reste du pays ; d'où, sans doute, la volonté de l'État de combler ce vide en intégrant le littoral dans la dynamique spatiale de ces régions sud.

Son patrimoine naturel unique et la richesse de ses côtes en potentialités halieutiques constituent une autre dimension de son importance. La longueur de cette façade représente près de 6% de la longueur des côtes marocaines, mais cette importance numérique ne se traduit pas sur le plan économique. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'État mise beaucoup actuellement sur ce littoral pour le développement de toute la région. Pour ce faire, et tout en affichant un discours de

durabilité, l'État « cherche désespérément » des acteurs, pour cet espace largement sous peuplé, qui pourraient créer un territoire et une dynamique au forceps, quitte à modifier la nature de certaines vérités spatiales et faire fi de bien d'autres.

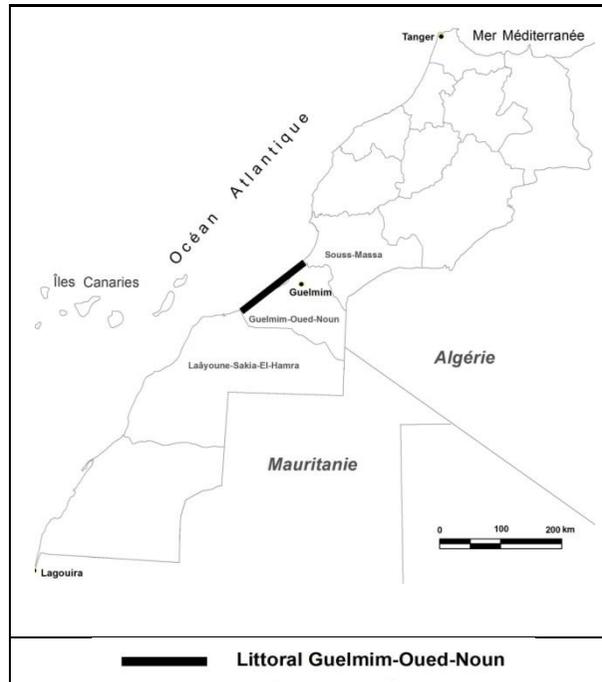


Figure 1. Carte de situation

1. Un espace marginal, désertique et désert

Situé entre 28°08' et 28°10' Nord, ce littoral se caractérise par des conditions physiques difficiles. Si sa topographie est généralement peu accidentée, son climat, aride, diffère dans le temps mais peu dans l'espace. En un mot, ici règnent en maître absolu des conditions climatiques qui ne favorisent guère le développement d'une activité humaine d'envergure.

1.1. Une topographie clémente

La topographie de cet espace est quasi monotone. A l'extrême nord, règnent les hautes terres dont l'altitude varie entre 200 et 300 m. Le caractère accidenté de ces plateaux donne à la zone un aspect montagneux. Au centre, les hautes altitudes et le relief accidenté cèdent progressivement la place aux terrains plats dont l'altitude est inférieure à 200m. Dans sa partie sud, cet espace présente plusieurs configurations topographiques. Des *regs* très étendus à l'ouest, avec une altitude moyenne de 85 m, et une large *Hamada* à l'est dont l'altitude tourne autour de 250 m.

La côte est généralement rocheuse, mais elle présente deux phénomènes naturels d'une grande importance : une longue plage et une série de sept embouchures. Avec ses 45 km, la plage, dite Plage blanche, occupe près d'un tiers de la longueur de ce littoral. Sa forme linéaire presque parfaite fait d'elle une merveille naturelle. Quant aux sept embouchures d'oueds, conjuguées à la forme accidentée du relief littoral elles offrent un spectacle naturel très original.

1.2. Un climat désertique

Les influences du courant marin froid des Canaries, adoucissent le climat local en été comme en hiver avec une température moyenne annuelle de 18°C, mais elles sont aussi responsables de l'aridité de cet espace. La ligne isohyète de 118 mm traverse cet espace du nord au sud². La répartition temporelle de ces précipitations fait ressortir leur grande concentration entre la fin du mois de novembre et le début du mois de mars. Cet espace reçoit aussi régulièrement des précipitations occultes (rosée et brouillard) presque toute l'année. Elles permettent la subsistance du figuier de barbarie et du cactus à euphorbe dans les hauts plateaux du nord, des herbes épineuses, acacia et plantes herbacées vivaces dans les espaces plats.

Cette faiblesse en quantités et la concentration dans le temps des précipitations se répercutent tout naturellement sur le réseau hydrographique. Il est constitué de sept cours d'eau dont le plus important est l'oued Draa. Vient ensuite l'Assaka qui connaît de temps à autre un écoulement plus ou moins important. Excepté ce dernier dont le débit mensuel demeure très faible³, tous les autres cours d'eau sont saisonniers.

1.3. Une très faible présence humaine

Moins de 13 000 habitants habitent ce littoral selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) (Haut Commissariat Au Plan, 2014), soit 2.9% du total régional, alors que sa superficie représente 13% de celle de la région. Le tableau 1 résume cette situation.

Fluctuation dans le temps et concentration dans l'espace sont les deux idées principales qui se dégagent du tableau 1. Entre 1994 et 2004, cet espace accuse un net déficit démographique en perdant près d'un quart (23,7%) de sa population. Il n'a pas pu gagner autant durant la décennie suivante, bien que le taux d'accroissement global ait gagné 5,4 points durant la même période. Si le sud et le centre nord continuent à perdre leur population, la ville d'El Ouatia, en revanche, en a reçu le plus grand nombre. Il faudrait souligner par ailleurs cette progression soudaine du

² Étude d'actualisation du Plan Directeur d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau [PDAIRE] du bassin hydraulique de Guelmim. Mission I : Évaluation des ressources en eau. Version définitive. P. 28.

³ Étude d'actualisation du Plan Directeur d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau..., op cit., p.31.

taux d'accroissement annuel entre les périodes 1994-2004 et 2004-2014, notamment pour le centre sud⁴, le nord⁵, et la ville d'El Ouatia⁶. Mais aussi le dépeuplement continu du sud et d'une grande partie du centre. Enfin, la faiblesse de la population rurale qui dépasse à peine un quart de la population totale, alors que la superficie de la partie rurale dépasse les 99% (tableau 2).

Tableau 1. Situation démographique du littoral de Guelmim-oued Noune

Communes	Situation géographique dans le littoral	Nombre d'habitants				Taux d'accroissement annuel	
		1994	2004	2014	2014 %	94-04	04-14
Echatea El Abied ⁷ (CR)	Le nord	1783	1102	1158	9,1	- 4,7	0,5
Rass Oumlil (CR)	Centre nord	1460	1357	1172	9,2	- 0,7	-1,5
Ben khilil (CR)	Centre sud	883	316	752	5,9	- 9,8	9,06
EL Ouatia (CU)	Sur la côte entre centre sud et sud	7846	6407	9295	73,2	- 2	3,8
Chbika (CR)	Le sud	793	541	324	2,6	- 3,8	-5
Total		12 765	9723	12 701	100	- 2,7	2,7

Sources : RGPHs de 1994, de 2004 et de 2014

Notes : CR : Commune rurale, CU : Commune urbaine

L'engagement de l'État à développer cette zone en annonçant le lancement imminent des mégaprojets au milieu des années 2000 pourrait être une raison plausible du retour progressif des populations, sauf que ces projets tardent encore à venir. Peut-être que c'est sans doute ce dépeuplement constaté d'après les résultats du RGPH de 2004 qui aurait été en partie derrière cette volonté étatique. Une autre raison, politi[que]cienne cette fois, pourrait élucider ces chiffres. Personne n'a en effet intérêt à afficher le scénario d'un dépeuplement continu d'une zone géostratégique. Ceci peut avoir pour effet de dégrader son image et de la rendre répulsive. Certaines sources nous ont affirmé que le RGPH considère les émigrés et les nomades comme résidents permanents. « Il faudrait bien justifier les budgets ! » nous lance une autre source. Dans un tel espace, il est en tout cas plus aisé de comprendre les raisons du départ que celles d'arrivée.

La densité générale serait ici de l'ordre de 2,1 hab/km². Une densité qui n'a évidemment pas de sens dans la mesure où la ville d'El Ouatia abrite à elle seule 73,2% de la population. Dès lors, la densité rurale est ramenée à seulement 0,6 hab/km². Ce littoral est donc un espace dont la nature a définitivement scellé la destinée et en a déterminé durablement la vocation. Une vocation qui peut se

⁴ Commune rurale de Ben khilil avec 18,9 points.

⁵ Commune rurale de Echatea El Abied avec 5,2 points.

⁶ Avec 5,8 points.

⁷ C'est la traduction littérale de « *la Plage blanche* » que nous avons évoquée plus haut. Cette plage sur laquelle nous reviendrons plus bas occupe la quasi-totalité de la côte de la commune.

décliner en une présence humaine faible et durablement éphémère et intermittente, car son offre en ressources durablement exploitables est aussi faible qu'éphémère. Or sans ressources durables et acteurs durables il ne peut y avoir de développement durable.

2. Un espace sans véritables acteurs : problème méthodologique ou arrangement politique ?

Les deux derniers RGPHs font état de l'existence d'une quarantaine de *douars*⁸ dans cet espace. Mais leur répartition spatiale (tableau 2) apparaît doublement paradoxale. D'abord parce que la partie rurale, n'abrite que 26,8% de la population du littoral. Ensuite, parce que la moitié de ces *douars* se trouve dans une seule commune (tableau 2). Celle-ci occupe certes plus de la moitié de cet espace, mais sa population n'en représente que 2,6%, d'autant plus qu'elle continue à se dépeupler depuis 1994 (tableau1).

Tableau 2. Répartition des groupements humains

Communes	Situation géographique dans le littoral	Nb. douars	population (%)	Superficie (%)
Echatea El Abied (CR)	Le nord	6	9,1	15,4
Rass Oumlil (CR)	Centre nord	7	9,2	25,4
Ben khilil (CR)	Centre sud	8	5,9	6
EL Ouatia (CU)	Entre centre sud et sud	-	73,2	0,4
Chbika (CR)	Le sud	21	2,6	52,8
Total		42	100	100

Sources : Monographie de la Région pour les superficies et le RGPH de 2014 pour les autres chiffres

Dans cette commune du sud, 15 *douars* sur 20 ne dépassent pas quatre ménages chacun (RGPH de 2014). Par ailleurs, les monographies⁹ de deux communes¹⁰ nous disent que celles-ci abritent 18 *douars* pour la première et 14 pour la seconde, alors que le RGPH de 2104 leur attribue respectivement six et sept *douars*. Mais certaines sources officielles nous apprennent que « ...certains *douars* existent bien physiquement mais leur population les a quitté... ». Ce qui est d'ailleurs bien visible sur le terrain. Pour des raisons administratives - nous dit-on - « la population qui est y recensée est supposée y résider... ». D'autres *douars*, ajoute la même source, « se constituent le temps d'un séjour autour d'une construction généralement vénérée ... ».

⁸ Le *douar* est un groupement humain en milieu rural, il ne peut être traduit par le mot « village ». Voir discussion plus bas.

⁹ Les monographies des communes font office de documents officiels puisqu'elles sont supervisées par les présidents des conseils communaux. Elles constituent ainsi l'un des documents de référence pour tout projet de développement.

¹⁰ Commune rurale de Echatea El Abied et de Rass Oumlil.

Autre paradoxe des données démographiques officielles concernant cet espace, est la coïncidence des *douars* avec les tribus ou fractions de tribus. Neuf tribus et fractions de tribus constituent en effet chacune un *douar* et en portent le nom. Pour expliquer ce phénomène, les responsables communaux nous précisent que : « *ces douars sont constitués de ménages lignagers très étalés dans l'espace, et se considèrent ainsi comme une véritable tribu ou fraction de tribu* ».

Nous faisons dès lors face à un problème méthodologique majeur ; celui de la notion du *douar*. Selon une circulaire du Ministère de l'Intérieur¹¹ le *douar* est « *un ensemble de foyers réunis par les liens réels ou fictifs de la parenté, correspondant à une cellule territoriale...* ». Le *douar* serait ainsi « ... le plus petit échelon d'un réseau de commandement et d'administration auquel l'on a recours [...] pour assurer l'application par la population des décisions des autorités ... » (Amrani Marrakchi, 1987).

Il en résulte une certaine ambiguïté quant à la définition académique de cette entité spatiale. Aucune des définitions précédentes ne fait référence à son étendue spatiale, au nombre de ses habitants, à leur(s) activité(s), à son organisation interne ou encore à son rôle spatial, alors que le *douar*, qui est synonyme de sédentarisation et d'appropriation de l'espace par des acteurs et donc de l'existence d'un vrai territoire, est appelé à jouer l'un des premiers rôles dans l'aménagement du territoire en milieu rural¹². C'est sans doute la raison pour laquelle « Le mot *douar* est un terme banal et commode, il est employé pour désigner des cellules d'habitat très diverses à travers le Maroc, et même dans des régions où les populations l'ignorent » (Le Coz, 1965) ; or c'est précisément le cas de ce littoral.

Pour appréhender ce phénomène, il faudrait faire appel à la géopolitique de ce *no man's land* et à sa géographie historique. La première fournit une certaine image que tout Pouvoir pense être la meilleure pour « *son* » espace. Ce littoral constitue à juste titre un véritable enjeu pour ce qu'il représente pour l'État. Quant à la seconde, elle nous apprend que ces contrées n'ont jamais été un espace véritablement peuplé et encore moins de sédentarisation, sinon un espace d'un nomadisme séculaire où les lieux de séjours, plus ou moins longs mais éphémères, ont toujours été liés à des endroits plus ou moins précis.

¹¹ Datée du 27 décembre 1964, elle est relative au projet de publication d'un recueil de circonscriptions administratives.

¹² En tant qu'entité spatiale, le *douar* fait l'objet d'un des documents d'urbanisme de référence dans la nouvelle politique de l'aménagement du territoire au Maroc : le *Plan du Développement du Douar* (PDD). Il est défini par l'article 3 du dahir du 25 juin de 1960 qui stipule que le PDD est un document d'urbanisme dont l'objectif est d'assurer l'encadrement et la maîtrise de la croissance des agglomérations rurales auxquelles il s'applique, d'assurer la cohésion de l'ensemble de l'espace aménagé et l'appréhension des modes d'utilisation des sols.

En effet, pour se repérer dans ces étendues immenses, les nomades ont donné à leurs différents points de chute des noms très révélateurs. Ces noms sont tantôt issus de formes topographiques, tantôt de sources d'eau ou encore de l'existence d'animaux prédateurs. C'est une toponymie très évocatrice est très utile pour l'activité pastorale. C'est à travers cette toponymie que ces points de chute se sont transformés par la suite en lieux-dits que les héritiers de ce genre de vie se sont appropriés et revendiquent comme étant leur territoire. Il n'est donc guère étonnant que des lieux-dits vides ou presque, ou des territoires aussi vastes que celui de toute une tribu ou d'une *fraction* portent l'appellation de « *douar* ». Force est de constater cependant qu'aucun des noms de ces lieux-dits de cet espace n'est précédé du mot « *douar* ». Ce qu'on ignore, ou dont a pas conscience, ne peut pas porter de nom et encore moins de qualificatif, c'est donc tout simplement une question culturelle. L'appellation (*douar*) est dès lors l'œuvre de la seule volonté de l'Administration qui en a décidé ainsi pour les besoins d'encadrement, de contrôle et de marquage de « *son* » territoire.

C'est que, sur le plan politico-administratif, les autorités et les élus ont tout intérêt à considérer toute installation humaine permanente ou éphémère, peuplée ou vide comme étant un *douar* potentiel (Mohaine, 2017). Il y va de leur crédibilité comme de la survie financière de leur entité administrative dans un espace qui manque de tout, surtout d'assez de populations. Autrement dit, il est grand temps «... de trouver des acteurs permanents pour cette espace afin de pouvoir le métamorphoser d'une manière ou d'une autre en véritable territoire»¹³. Or « trouver des acteurs permanents » signifie qu'il n'y en a pas et, dès lors, la nécessité de la création de l'une des conditions *sine qua non* au développement de ces contrées. Alors que « métamorphoser [...] en véritable territoire » revient à faire l'aveu du fait que cet espace n'en constitue pas, et qu'un territoire doit obligatoirement « être construit par des acteurs [locaux]» (Mohaine, 2017) pour pouvoir être développé, d'une manière durable d'autant plus.

Dès lors, il serait délicat de prétendre à une occupation du sol par ces groupements humains dont la majorité est fictive. Cependant ces étendues connaissent bien quelques activités humaines. Il convient de les survoler afin de pouvoir compléter l'image que dégage cet *espace sans véritables acteurs*. Ainsi, trois grandes zones d'occupation humaine sont à distinguer du nord au sud.

¹³ Extrait de l'allocution inaugurale (orale) d'un haut responsable régional lors du lancement officiel de la première version du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme du Littoral de la Région Guelmim Es-Semara le 07 octobre 2011 à laquelle nous avons assisté. Nous rappelons à ce propos que le nom de la région a changé depuis l'entrée en vigueur du nouveau découpage régional de 2014, qui lui a attribué le nouveau nom de *Guelmim-Oued Nounne*.

2.1. Une zone nord relativement bien occupée

C'est la plus petite de toutes. Elle n'abrite que 6,7% de la population totale du littoral et un quart de sa population rurale, répartie dans quatre *douars* (sur quarante deux que compterait ce littoral). Leur taille tournerait autour de 210 habitants/*douar*, une taille acceptable pour un espace où le semi-nomadisme céderait progressivement la place à la sédentarisation. Cependant, l'armature rurale demeure encore très lâche ; les installations humaines sont très éclatées¹⁴ et l'habitat y est très dispersé. Les habitations choisissent généralement les versants peu inclinés et les sommets facilement accessibles. Les espaces plats, peu nombreux, et les vallées sont réservés aux cultures de céréales. La superficie des espaces cultivés varie selon la pluviosité de l'année.

Les hautes terres sont occupées par le figuier de barbarie qui gagne de plus en plus d'espace depuis le lancement de l'*Initiative Nationale de Développement Humain* (INDH) en 2005, et du *Plan Maroc Vert* (programme politique et stratégie agricole) en 2008. Ces deux programmes, leviers fondamentaux du volontarisme étatique sur ce territoire, ont permis la culture de 80 000 ha entre 2010 et 2018, comme ils ont permis, selon un responsable communal, «...la sédentarisation d'un grand nombre de populations » d'autant plus que les dérivés du figuier de barbarie (fruits, graines et raquettes) sont hautement valorisés¹⁵. Les bas pays constituent des parcours pour un important troupeau¹⁶. Au-delà de la véracité des chiffres, le profil type du troupeau des semi-nomades en ressort en tout cas nettement. Cependant avec l'existence de quelques têtes de bovins, espèce généralement propre aux sédentaires et le peu de camelins, propres aux nomades, la transition vers une prochaine sédentarisation est déjà bien visible.

Mais cette activité pastorale est également pratiquée par des nomades venus d'ailleurs. Sur la lisière des zones de culture de figuier de barbarie, des litiges *territoriaux* surgissent de temps à autre entre les populations sédentarisées qui se considèrent sur leurs terres, et les nomades qui se sont persuadés que ces terres ont toujours été inhabitées et qu'elles font partie des parcours privilégiés légués par leurs ancêtres. La situation juridique complexe des terres constitue ici en effet l'un des défis majeurs auxquels fait face ce volontarisme étatique de sédentarisation et de stabilisation des populations nomades. En 2016, une loi *relative à la transhumance pastorale*, un autre levier du volontarisme étatique, a été promulguée. Mais sa mise en pratique est restée lettre morte en raison d'une forte opposition, aussi bien des

¹⁴ D'après nos enquêtes terrain elles sont parfois espacées d'une trentaine de kilomètres.

¹⁵ Un litre d'huile extrait de ses graines par exemple se vend actuellement à cinq mille dirhams (entre 450 et 500 euros).

¹⁶ La monographie de la commune estime le nombre de têtes de bétail à 7500 têtes dont 56,7% de caprins, 40,3% d'ovins, 2,7% de camelins et 0,3% de bovins.

nomades que des sédentaires, à certains de ses articles. C'est dire combien la sensibilité de cet espace booste les relations conflictuelles de pouvoir entre ces deux « acteurs » face à un *État-acteur* qui cherche à ménager les deux.

2.2. Une zone centrale presque déserte

Elle est plus vaste et plus peuplée que la précédente¹⁷ mais elle continue à se dépeupler. C'est sa partie *est* qui concentre toute sa population. Avec 164 hab./*douar* la taille est ici plus petite que dans la zone nord. Les *douars* sont très dispersés (espacés d'une vingtaine de kilomètres en moyenne) et à habitat à la fois lâche, éclaté voire parfois isolé. Ce qui traduit un semi nomadisme plus tranché.

Ses vallées et *Grarat* (légères dépressions) sont généralement occupées par de maigres cultures céréalières vivrières. Après le succès de la culture du figuier de barbarie dans la zone nord, des tentatives similaires, mais timides, sont en train d'y voir le jour avec l'appui de l'INDH, dans l'espoir d'endiguer son dépeuplement. L'activité pastorale occupe ici aussi une place importante ; mais elle est plutôt l'œuvre – nous dit-on – « des nomades venus du nord et du sud ».

La partie ouest en revanche est quasi déserte. Hormis une activité pastorale pratiquée çà et là par des nomades, toute la partie littorale est réservée aux activités militaires. Une activité touristique très primaire et très limitée, qui se résume en des rallyes automobiles furtifs et des campings temporaires sauvages sur la côte, vient s'ajouter aux deux activités précédentes.

2.3. La zone sud : un vaste espace totalement désert

Elle occupe près de 60% de la superficie de ce littoral. Elle n'abrite en revanche, que 8,5% de sa population et 31,6% de la population rurale, répartie dans 29 *douars* ; soit plus de 69% des *douars* du littoral ! Mais cette zone est la seule à abriter un rassemblement important de la population, en l'occurrence la ville d'El Ouatia sur laquelle nous reviendrons.

Il est difficile de trouver ici des traces de *douars*, pourtant recensés officiellement. Excepté l'ancien Centre de Ben Khilil, le nouveau Centre et le Centre de Chbika, il serait absurde de parler d'autre groupement humain digne de cette appellation tant les quelques habitations existantes sont très éparpillées dans l'espace.

L'activité pastorale est pratiquement la seule occupation humaine dans cette zone aussi déserte qu'inhospitalière. Elle ne permet donc pas le développement de *douars* permanents et qui ne viendront sans doute jamais car «un nomade ne se

¹⁷ Elle abrite 11,6% de la population du littoral dont 43,5% de la population rurale, soit 1480 habitants.

déplace pas seulement pour vivre, mais il vit aussi pour se déplacer» comme il a toujours été dit.

Il est donc clair que ce vaste espace rurale manque cruellement d'acteurs. Aussi, les études historiques menées sur le Maroc méridional s'accordent-elles toutes sur le fait que deux grandes tribus arabes nomades se partageaient naguère les parcours de ce littoral. Il est donc permis de dire que la principale ressource territoriale en soit ces *vastes parcours*. La sédentarisation de la partie nord est dès lors un phénomène récent. Par conséquent, la seconde ressource territoriale, de cet espace, qu'est le figuier de barbarie est l'œuvre des sédentaires qui sont en majorité *Amazighes* (berbères). La mise en valeur de l'une ou l'autre ressource ne peut se faire qu'au détriment de l'autre. Ce sont donc à priori deux ethnies différentes, deux modes de vie différents et deux types d'*acteurs locaux* qui s'affrontent. Leur réconciliation semble dès lors problématique, d'autant plus que les nomades sont pratiquement «ingouvernables» en raison de leur grande mobilité et de leur attachement à leur liberté qui transcende, ou presque, toutes les autres valeurs. Selon toute vraisemblance, ils ne croient d'ailleurs pas à la gouvernance, locale en tout cas, et encore moins à un mode de gouvernance quelconque.

Il est dès lors difficile de parler ici de véritables acteurs et encore moins de véritable territoire, que la littérature académique qualifie de construit social. Car l'articulation entre ces groupes d'*acteurs* qui peuvent gérer son développement n'existe pas. Ce développement - durable d'autant plus - paraît par conséquent presque impossible. Certes, ces antagonismes ne concernent qu'une toute petite partie de ces vastes contrées, mais ils sont à la mesure des intérêts vitaux des uns et des autres dans une zone très sensible. C'est sans doute ce qui pousse les pouvoirs publics à plus de volontarisme en *remodelant* l'aspect des données des recensements des populations et en essayant de créer un *territoire parallèle* qu'ils pensent trouver dans un *territoire urbain et touristique*.

3. Des aménagements volontaristes et des projets prédateurs

Ils sont esquissés dès les premières années qui suivirent la récupération du Sahara. Mais la conjoncture économique nationale d'alors, la défense de ce nouveau territoire et son développement ont amené les pouvoirs publics à délaisser momentanément ce littoral. Il faudrait attendre les années 2000 et le retour du Maroc par paliers sur la scène africaine, pour que les regards s'y tournent à nouveau. Au nombre de trois, ces aménagements sont : la ville d'El Ouatia et deux projets touristiques grandioses.

3.1. El Ouatia : une ville atypique née au gré d'une volonté politique

Avant la fin des années 80 du siècle dernier, la ville n'existait pas en tant que telle. Son site dit *playa* était considéré comme la plage de la ville de TanTan, à 25 km à

l'intérieur des terres. En effet, dès 1977, et afin d'intégrer la ville de Tan Tan dans l'économie nationale¹⁸, les travaux de construction du *port de Tan Tan* furent lancés sur ce site. Alors que ce dernier ne comptait que 1100 habitants en 1982 selon le RGPH, cette année marqua pour lui un tournant décisif avec le démarrage de l'activité du port. C'est le découpage administratif de 1992 qui l'a promu en rang de municipalité. L'entrée en service de nouvelles unités industrielles de congélations de poissons, de production de farine et huiles de poissons et des glaciers¹⁹ ont attiré un afflux important de main d'œuvre et de pêcheurs côtiers et hauturiers de différentes régions côtières du pays. Il s'en est suivi une première extension du port en 1987-1988 ce qui attira davantage de populations. En 1994 la population de la ville a été multipliée par sept ; soit un taux d'accroissement de 17,8%/an entre 1982 et 1994. Aucune ville du pays n'a connu un taux aussi fort durant cette période. Alors que l'activité du port paraissait sans limite, une seconde extension du port intervient en 1996-1999.

Mais la décennie 1994 - 2004 mettra fin à cette croissance effrénée et le taux d'accroissement annuel deviendra négatif (- 2% / l'an) en raison de la diminution soudaine de l'activité du port et de toutes ses composantes. De l'avis des acteurs locaux, cette diminution n'est que la conséquence logique de « la surexploitation des ressources halieutiques locales et de la fluctuation de l'activité du port [devenue saisonnière] ». Aussi, vers la fin des années 90, le port commença à souffrir plus fréquemment du problème d'ensablement qui date déjà des premières années de son entrée en service²⁰. L'instauration de périodes de repos biologiques de plus en plus longues afin de permettre le renouvellement des ressources halieutiques, ont aussi largement présidé à cette régression de l'activité portuaire.

Toutefois, la croissance démographique positive de la ville reprend de plus belle pendant la décennie suivante (Tableau 1). Pour autant, l'activité du port n'a pas réellement évolué. Le regain de l'attention de l'État pour ce littoral dans les années 2000 aurait certainement encouragé les populations à revenir. Une attention qui ne s'est d'ailleurs jamais démentie pour la ville d'El Ouatia. Pourtant, cette raison d'être de la ville - le port - ne finit pas de compromettre son avenir. Son site n'a jamais été propice à l'accueil d'une telle infrastructure, « L'ensablement excessif à l'entrée du port » (Délégation des pêches maritimes, 2011) l'a encore une fois démontré. Mais la volonté de l'État l'a emporté sur l'avis des experts.

¹⁸ Avant la récupération du Sahara la ville était une « ville-garnison » et vivait essentiellement de la contrebande.

¹⁹ La plupart de ces unités faisaient partie d'un grand holding (Omnium Nord Africain), dont les propriétaires étaient des hautes personnalités de l'État.

²⁰ Propos rapportés par un rapport de la Division des Collectivités Locales de la Province de Tan Tan sur l'activité du port d'El Ouatia.

En effet, l'échouement d'un tanker (décembre 2014) sur un banc de sable à l'entrée du port vient rappeler l'existence de ce problème récurrent, et soulever « pour la première fois » la très sensible question de la durabilité de cette infrastructure voulue par l'État. Car, d'abord « rien ne prédestinait le site à recevoir ce port », ensuite, c'est l'environnement, devise de notre temps et label des actions actuelles des États, qui est cette fois-ci en jeu. La crainte d'une marée noire a dépassé le cadre local, régional et national²¹. Si cet incident est le premier du genre en trente années d'activité du port, c'est surtout sa répétition éventuelle et de plus en plus probable qui inquiète « jusqu'à un certain niveau de la sphère politique » à cause de l'augmentation du trafic des hydrocarbures²² et la persistance de l'épineux problème de l'ensablement de l'entrée du port. Ceci est d'autant plus vrai que les opérations de dragage demandent de plus en plus de temps et coûtent de plus en plus cher.

Dans le même ordre d'idée, la progression presque constante de la durée du repos biologique impacte fortement l'activité du port. Elle est passée en effet d'un mois au début de l'activité du port, à trois mois actuellement en raison de la diminution des stocks des espèces pélagiques. Celle-ci devient en effet tellement inquiétante que le secteur de la pêche est catégoriquement exclue du *Plan de Développement Régional* (PDR) en cours, selon un extrait du rapport préliminaire de ce Plan, alors qu'il devrait en constituer l'un des principaux piliers. Cette exclusion permet sans doute aux lobbys du secteur d'esquiver certaines exigences que le PDR est contraint de respecter à ce sujet.

Le port est également un grand consommateur d'eau. Cette question n'en reste d'ailleurs pas moins problématique pour cette ville en milieu désertique. Elle est alimentée principalement en eau souterraine, mais elle est saumâtre, d'où la nécessité de sa déminéralisation. A cet effet, une station d'une capacité de 40 litres/seconde a été lancée en 2003²³. Vu l'insuffisance du débit, un champ captant, d'une capacité de production de 160 l/s²⁴, assure l'appoint pour subvenir aux besoins des deux villes

²¹ Selon un responsable local de l'Agence Nationale des ports (ANP), les autorités des îles Canaries ont fait part de leur inquiétude quant au risque éventuel de pollution de leurs côtes. Pour aider au dénouement de cet incident, elles ont envoyé un remorqueur, en plus de deux autres acheminés d'Agadir et de Tarfaya.

²² Selon les statistiques de l'ANP, ce trafic a été multiplié par 2,5 en dix ans ; les quantités d'hydrocarbures entrées au port sont passées de 57.000 tonnes en 2008 à 144.000 tonnes en 2018 (nous avons arrondi les chiffres). Ces quantités, qui vont crescendo, alimentent la flotte sur place et la centrale thermique de la ville de Tan Tan (qui alimente El Ouatia en électricité) dont la population avoisine actuellement les 80.000 habitants avec un taux d'accroissement annuel moyen de 1,5% entre 2014 et 2030. (Projections de la population de la région de Guelmim-Oued Nounne 2014-2030 : Haut Commissariat au Plan, Direction régionale de Guelmim, Décembre 2017. P. 35)

²³ Cette station, située à 98 km de la ville, alimente également la ville de Tan Tan, huit fois plus peuplée que la ville d'El Ouatia.

²⁴ Il est situé à 155 km près de la ville de Guelmim, plus peuplée et dont l'arrière pays est connu pour sa production de la pastèque. Selon un rapport de l'Agence du Bassin Hydraulique du Souss-Massa-Draa,

(Tan Tan et El Ouatia) et ceux de l'abreuvement des troupeaux des nomades alimentés par camions citernes.

L'augmentation du nombre d'habitants des deux villes et des besoins de la zone industrielle du port a conduit en 2014 au lancement - toujours aussi loin de la ville - d'une seconde station de déminéralisation d'une capacité de 100 litres/seconde. Mais les volumes d'eau globaux disponibles actuellement couvrent à peine 52% de l'eau domestique (Office National de l'Eau Potable [ONEP], 2018). Un appel d'offre pour l'extension de la station a été lancé au mois d'août 2018, mais aucune date de lancement des travaux n'est fixée. Le début des travaux de construction d'une station de dessalement de l'eau de mer a été programmé pour 2006 ; en ce début de 2019 rien n'est fait.

La consommation de l'eau domestique représentait près de $\frac{3}{4}$ en 2004²⁵. Mais sa part n'a cessé de reculer devant la progression presque constante de celle de l'eau industrielle, dont les quatre glaciers du port actuellement en service absorbent plus des trois quarts, et celle de l'eau administrative, plutôt très fluctuante dans le temps²⁶. La concurrence sur l'eau ne fait donc que s'accroître d'autant que cette denrée vitale est prélevée dans des zones qui ont en tout aussi besoin, et que les documents d'urbanisme prévoient, ou plutôt préconisent l'extension de la ville.

Cette extension très timide se fait actuellement d'une façon très anarchique vers le nord et le nord-est. Vers l'est - l'entrée de la ville - l'extension est plutôt contrôlée. Vers le sud enfin, la topographie et la pollution générée par les usines de farine de poissons situées dans le port freinent son extension. Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de TanTan - El Ouatia prévoit pour la ville trois scénarios d'accroissement démographique à l'horizon 2020 «1 - Développement socio-économique stimulé, avec une population de 40.000 habitants, 2 - Développement tendanciel avec une population de 15.300 hab., 3 - Développement bas avec une population de 15.000 hab.», il a préféré retenir le premier. Mais en tenant compte du taux d'accroissement entre 2004 et 2014 (3,8%/an), le nombre d'habitants à l'horizon 2020 ne sera que de 11624 hab., autrement dit, plus de trois fois moins que les projections du SDAU. Si l'on y ajoute la forte fluctuation du taux d'accroissement déjà constatée, le nombre d'habitants n'atteindrait même pas les dix mille âmes en 2020.

cette culture, très consommatrice en eau, constitue la principale cause du rabattement continu de la nappe phréatique de cette zone au point qu'elle soit depuis peu envahie par endroits par l'eau de mer (nappes aux eaux saumâtres).

²⁵ 74,4% de la consommation globale de la ville. Elle est suivie de l'eau administrative avec 14,3% et de l'eau industrielle avec 11,2%. D'après le Secrétariat d'État auprès du Ministère de l'Énergie, des Mines.

²⁶ Selon le Rapport trimestriel de l'Office National de l'Eau Potable de la ville de Tan Tan, du 3^{ème} trimestre 2018, ces parts sont actuellement de l'ordre de 57,8% pour la première, 23,3% pour la seconde et 18,9% pour la dernière.

Quoi qu'il en soit, le SDAU prévoit pour la ville à l'horizon 2020 un grand développement des activités tertiaires dont l'activité touristique occupera une place de choix (1300 à 1400 lits à l'horizon 2020). En termes d'espace, le SDAU prévoit pour les trois grands « équipements structurants » 90% des 311 ha de la superficie totale prévue pour l'ensemble des équipements en 2020. Les superficies occupées en 1994 seront donc triplées à cet horizon. Force est de constater donc que les équipements structurants proposés par le document d'urbanisme en question sont sans exception de grands consommateurs en eau. Nul besoin d'autre commentaire.

A croire les cartes de l'extension spatiale de la ville établies par le SDAU (figure 2), le tissu urbain sera d'abord densifié, puis la ville continuera son extension vers le nord, l'est et le nord-est. Il n'en est rien au moment de la rédaction de ces lignes. La ville n'a même pas atteint les limites de l'« horizon 2005 ». Le volontarisme étatique est aux abois.



Figure 2. La ville d'El Ouatia à l'horizon de son SDAU

Source : SDAU de Tan Tan_El Ouatia, p. 68

Au-delà du commentaire que peut susciter le texte du SDAU²⁷, il est clair que le document a sans doute *ajusté* les données démographiques et spatiales avec ce que

²⁷ Idées et phrases entières reprises d'autres documents similaires concernant d'autres espaces géographiques.

le maître d'ouvrage (l'État) voudrait bien entendre. Le document s'inscrit ainsi délibérément dans un discours *citoyenniste* alors qu'il est censé mieux éclairer le décideur sur les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour conduire une stratégie dictée par des raisons géopolitiques que l'adjudicataire de l'étude doit bien comprendre. La stratégie de l'État n'a pas de limites dans le temps proche, les documents d'urbanisme, si ; ceux-ci n'en constituent qu'une simple étape, parmi tant d'autres, à plus forte raison la réalité spatiale est évolutive.

C'est donc somme toute une *ville sous perfusion permanente*. Elle fait d'ailleurs partie des zones détaxées du grand sud, son budget dépend presque entièrement de l'État. Aussi tous les *Plans de Développement Économique et Social* (PDES) de la ville postérieurs à l'an 2000 ont-ils marqué « le retour de l'État à la planification » car, selon un rapport de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) du Ministère de l'Intérieur, « faute de ressources humaines [...] et en l'absence d'un savoir faire [...] en matière de planification, la DGCL a appuyé celle-ci [la commune] en mettant à [sa] disposition des canevas destinés à cette fin ». L'influence de l'esprit tribal « nomade » sur les élus empêche l'émergence de la notion de *l'intérêt général* et fait persister cet état de fait. C'est peut-être ce qu'il ya de *durable* dans cette ville.

Créer un pôle de développement dans ces contrées désertes mais géopolitiquement sensibles ne peut être que compréhensible. Si l'on ne peut se passer d'une certaine politique dans pareil cas, on peut en revanche bien analyser tous les paramètres de l'espace afin d'éviter d'arriver à des conclusions hâtives et toute faites. A ce propos, la question de la durabilité n'a nullement été traitée ni même soulevée par le SDAU²⁸. Il semble dès lors que la concrétisation de la durabilité – pourtant profuse dans les textes - dans la réalité géographique, économique et sociale du pays est encore loin d'être acquise.

Plus encore, les *Termes De Références* du SDAUL de Guelmim-Oued Noune avancent : « La position de la ville d'El Ouatia au sein d'un chapelet de stations touristiques doit être examinée à la fois sous l'angle de la diversification de l'éventail des activités économiques et de la cohérence d'ensemble de l'urbanisation du littoral ». Cet appel à l'urbanisation de ce littoral est sans doute un «*justificatisme*» de plus de ce volontarisme étatique de la faisabilité des projets envisagés au dépend de leur durabilité.

3.2. La ville nouvelle touristique de Chbika ou méga projet « flottant »

C'est le qualificatif cher aux concepteurs de ce projet de l'embouchure du Chbika. Il est sans doute le plus grand chantier touristique en son genre jamais lancé au Maroc. Selon la presse de 2007, date du lancement du projet, « *la Nouvelle Zone Touristique*

²⁸ Il n'a d'ailleurs cité le mot *durable* qu'une seule fois, en page 61.

Intégrée d'Oued Chbika (NZTIOC) générera 15.000 emplois dont 2500 emplois directs ». Sa superficie qui atteindra à terme 1500 ha dépasse de loin celle de certaines villes nouvelles²⁹ ou encore celle d'une grande station balnéaire³⁰. Au mois de mai 2019, les travaux, qui n'avancent toujours pas ou presque malgré les multiples réajustements des calendriers établis, accusent des retards énormes, souvent qualifiés de « périodes de flottement ». Aucune autre échéance n'est avancée quant à l'opérationnalité même de la première tranche prévue pour 2013, repoussée par la suite à 2015.

Les raisons annoncées de ces tergiversations étaient dues (en 2012) aux « contraintes judiciaires qui affectent le groupe égyptien concessionnaire du projet... » (L'Économiste, 2012). Au mois de mars 2014, la réponse évasive du PDG du groupe à un journaliste qui lui demandait s'il « est probable que l'échéancier de la livraison de l'ensemble aille au-delà de 2018 » (L'Économiste, 2010) en dit long sur l'aboutissement du projet. En 2016 le même Responsable impute le retard pris par le chantier aux « ... problèmes de financement [...]. Jusqu'à maintenant, les grands projets dans ce secteur ne donnent pas forcément de l'appétit aux banquiers. [...] Mais [...] je pense que les choses vont s'accélérer concernant le projet de Chbika » (Amoussou, 2016).

Au-delà de la crédibilité de ces propos, ce projet grandiose nous interpelle à plus d'un titre. D'abord quant à sa fonction de « ville [nouvelle] touristique ». Si, au Maroc, les *villes nouvelles généralistes*, même créées au beau milieu des zones surpeuplées, n'ont toujours pas fait leurs preuves, qu'attendra-t-on d'une autre ville nouvelle, *spécialisée* de surcroît, créée ex-nihilo au milieu d'un espace désertique, inhabité et dont *les habitants ou acteurs* sont à importer ?

Ensuite, si les concepteurs de la NZTIOC espèrent reproduire au Maroc l'expérience apparemment réussie de la ville égyptienne d'El Gouna sur la mer rouge, conçue d'ailleurs par le même opérateur il y a plus d'un quart de siècle, il faudrait quand même rappeler que cette réussite est devenue possible grâce à des atouts spécifiques dont la ville d'El Ouatia ne dispose pas. Malgré tout, le projet est maintenu.

En nous hasardant à faire une petite projection, les 15 000 emplois prévus auxquels il faudrait ajouter les familles des employés amèneront une population de 20 000 à 30 000 habitants au moins. C'est déjà l'équivalent d'une ville moyenne avec tout ce que cela suppose comme logement, approvisionnement en eau potable... sans oublier le risque de pollution – de cette embouchure – inhérente aux comportements de toute une société qui ne sait toujours pas quoi faire de ses déchets.

²⁹ Comme Tamesna (banlieue de Rabat), 900 ha, conçue pour 250 000 habitants ou Tagadirt (banlieue d'Agadir), 1050 ha, conçue pour 210 000 habitants.

³⁰ Comme *Mediterrania Saïdia* sur la côte méditerranéenne, avec 696 ha.

Les impacts de la création de la NZTIOC, à moyen et à long terme, seront dès lors imprévisibles. La réussite du projet sur le plan financier attirera certainement d'autres populations. La présence humaine pérenne et croissante sur le site fera subir à ce paysage dont les équilibres sont fragiles une pression qu'il n'est pas en mesure de soutenir. Sa naturalité sera perdue à jamais et entrera ainsi dans une période d'artificialisation. Il sera par conséquent incapable de s'auto-cicatriser. Dès lors « la prise de conscience des enjeux de durabilité par les consommateurs [qui] accroît l'intérêt pour les offres de tourisme responsable, [et] la durabilité [qui] fait partie des attentes des voyageurs » (Ministère du tourisme, sans date), formules si chères à l'État, joueront certainement à l'encontre du projet.

3.3. Le projet touristique de la Plage blanche : plage maudite ou projet mirage ?

L'appel d'offre pour son développement a été lancé dès 2002 dans le cadre d'un plan national du développement du secteur touristique. Cependant, ce n'est qu'en 2007 que le projet (sur une superficie de près de 700 ha) a finalement été confié, une première fois, à un opérateur espagnol. Il devait être opérationnel à partir de 2011. Mais le concessionnaire s'est vite désisté. En 2009, une nouvelle convention d'investissement autour du même projet est signée avec un groupe égyptien. En 2010, celui-ci confia à une Société de conseil et d'ingénierie de Rabat l'élaboration de l'étude d'impact environnemental du projet. Malgré quelques réserves, l'étude conclut à sa faisabilité. Mais le groupe égyptien se désiste à son tour sans raisons apparentes au mois de mars 2013, alors que les travaux n'avaient toujours pas démarré. Aujourd'hui encore, Rien n'y est fait.

Le Schéma Régional de l'Aménagement du Territoire (SRAT) actuel de la région de Guelmim conclut que la Plage Blanche « est extrêmement intéressante du point de vue biologique et paysager, mais ne convient [pas] [...] au tourisme balnéaire en raison des dures conditions de mer qui interdisent la baignade et les sports nautiques pendant [la moitié] de l'année » [...]. « Cette caractéristique a été mise en évidence aussi par l'étude du projet de la station balnéaire, qui relève que la plage [...] est impropre à la baignade ... ». Aussi, selon le même document, « l'immensité de la plage blanche constitue t- elle une protection sûre de la faune [...] et beaucoup d'oiseaux y hivernent. La réalisation du projet porterait atteinte aux équilibres de la zone toute entière. Il faut y ajouter que la présence de certaines espèces est moins attractive pour le tourisme de masse ; l'abondance de serpents venimeux par exemple ». Pourtant, le *Schéma de Développement Touristique* de la région qui se veut « le cadre de référence et de planification touristique régionale », établie dans le cadre du SRAT, retient la Plage Blanche comme station balnéaire. La *raison de l'État* s'avère encore une fois plus forte que le souci de la durabilité, d'autant que la consistance du projet fait quelque peut rêver.

En effet, selon la monographie régionale, la capacité d'accueil attendue de ce projet avoisine les 30 000 lits. Si la station fonctionnera ne serait-ce qu'à moitié de sa capacité, cela veut dire la présence de 15 000 touristes sur place en permanence. Et si, sur la base de certains paramètres enregistrés sur certaines stations touristiques du pays, nous nous permettons quelques projections, cela suppose la création de 30 000 emplois directs au minimum. Ceux-ci généreraient à leur tour le double d'emplois indirects, soit une population totale de 90 000 âmes environ. Avec leur famille, le nombre d'habitants dépendants de la station atteindrait alors quelques 180 000 âmes ; il faudrait donc construire une ville de 500 ha au moins, l'approvisionner – entre autre - en eau potable dans une région qui en manque cruellement. L'épineux problème des rejets polluants de cette population en totalité immigrée et dépaycée, dont les questions environnementales les plus élémentaires ne font toujours pas partie de sa culture, se posera ici encore avec acuité.

Que ce soit dans le cas du projet Chbika ou celui de la Plage Blanche, les échecs à répétition n'ont entamé en rien la volonté de l'État quant au maintien de ces projets *prédateurs* et aux antipodes de la durabilité. Pourtant, celle-ci est « au cœur de la stratégie de développement touristique... » (Ministère du tourisme, sans date) de telle façon que « pour garantir sur le long terme sa pérennité, l'industrie touristique marocaine s'inscrit dans une démarche de développement durable... » (Ministère du tourisme, sans date). Paradoxalement, les discours officiels s'accordent bien sur la vulnérabilité extrême de cet espace désertique et sur l'agressivité plus que probable des activités anthropiques qui y sont prévues vis-à-vis de sa biodiversité. C'est ce qui a sans doute amené le Ministère du tourisme à revoir à la baisse la consistance des projets, notamment celui de la Plage Blanche. Mais les ministres qui se sont succédés à sa tête avancent en réalité plutôt le problème du coût et optent tous par conséquent pour des aménagements par paliers. La politique volontariste de l'État semble *durable* et inébranlable.

Conclusions

Dans un rapport officiel daté de 2007 on peut lire : « ...L'aménagement du territoire est donc dans ces régions [du Sud] une condition indispensable aux activités humaines, et l'action de la puissance publique [...] le soubassement absolument indispensable à toute activité. Fondamentalement cela explique l'intérêt exacerbé porté aux actions d'aménagement et l'abondance des demandes d'infrastructures et d'équipement [de] la puissance publique. Sans l'intervention constante, coûteuse et continue de l'État, la vie serait pratiquement impossible dans [...] ces provinces.» (Le SRAT).

Le passage précédent résume en quelque sorte à lui seul toute la politique « *acharnée* » de l'État vis-à-vis de cet espace. Ni la vulnérabilité des écosystèmes, qui

participe à la définition de l'identité de cet espace, et à travers elle, les modes d'appropriation qui contribuent à la création et l'émergence du territoire, ni la rareté des ressources en eau qui sont la raison d'être de toute activité humaine en général et touristique en particulier, ni l'agressivité des actions projetées ne semblent pouvoir avoir raison de la volonté des pouvoirs publics quant à la « *construction forcée* » d'un territoire qu'ils veulent dynamique à la place d'un *no mans land* qui n'en est pas moins un « territoire donné » (Campagne et al., 2012), établi par la nature et exploité naguère harmonieusement par des Hommes dont la vraie durabilité est inscrite dans les gènes.

Dans ce sens, le Schéma National d'Aménagement du Territoire a d'ailleurs développé une appréciation qualitative du territoire qui repose sur trois critères. L'équité, car il doit fournir à ses habitants des conditions de vie décentes. L'efficacité économique ; il doit contribuer au développement économique du pays, fournir sa part de valeur ajoutée et offrir des emplois à sa population active. La durabilité ; le développement doit respecter les ressources et les milieux naturels du territoire.

Face à l'exigence d'une véritable durabilité qui suppose l'existence d'un territoire construit spontanément par ses propres acteurs, ou du moins son émergence, et l'existence de ressources territoriales *renouvelables*, la nature des projets réalisés, en cours ou prévus, leur consistance et leurs caractéristiques sont incompatibles avec la nature et la forte individualité de ce littoral. Leurs échecs successifs témoigneraient en quelque sorte de leur rejet par cet espace qui refuse de céder à la prédation anthropique contemporaine. Conjugués aux tentatives à peine voilées de la sédentarisation « *forcée* » des nomades et la greffe d'un mode de vie dépaysant qui risque d'effacer le leur et de détruire leurs ressources territoriales, cette politique peut frustrer les aspirations de ces vrais acteurs de développement durable. Sa durabilité, vouée à une *préservation harmonieuse*, semble dès lors impossible.

Déclaration de divulgation

Aucun conflit d'intérêts potentiel n'a été signalé par l'auteur.

Références

- Agence Du Bassin Hydraulique Du Souss-Massa-Draa. (2008). Étude d'actualisation du Plan Directeur d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau [PDAIRE] du bassin hydraulique de Guelmim, Mission I : Évaluation des ressources en eau, Version définitive, (Non publié), 55 p.
- Amoussou R. (2016). « Je vais concentrer mes investissements au Maroc sur le secteur touristique uniquement », Challenge.ma, 9 décembre [en ligne] Disponible à : <https://www.challenge.ma/exclusif-samih-sawiris-president-groupe-orascom-development-74310/> (consulté le 06/03/19).

- Amrani Marrakchi M. (1987). *Sédentarisation et formes d'habitat au pays Zaiane*, Thèse de doctorat. Université Paris X Nanterre. 345 p.
- Campagne, P., Pecqueur B., Civici A., Guri F., Bedrani S. et al. (2009), *Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens. : Analyse comparée entre les trois pays du Maghreb, la France et 6 pays méditerranéens du Nord, du Sud et de l'Est*. halshs00672935f. Disponible à : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00672935/document>, (page consultée le 19/05/2019)
- Commune Rurale De Ben Khilil. (2010). Monographie communale, Non publiée, 23 p.
- Commune Rurale De Ben Khilil. (2011). Monographie communale, Non publiée, 25 p.
- Commune Rurale De Chbika. (2010). Monographie communale, Non publiée, 19 p.
- Commune Rurale De Chbika. (2011). Monographie communale, Non publiée, 22 p.
- Commune Rurale De Echatea El Abied. (2010). Monographie communale, Non publiée, 31 p.
- Commune Rurale De Echatea El Abied. (2011). Monographie communale, Non publiée, 33 p.
- Commune Rurale De Rass Oumlil. (2010). Monographie communale, Non publiée, 22 p.
- Commune Rurale De Rass Oumlil. (2011). Monographie communale, Non publiée, 19 p.
- Commune Urbaine De El Ouatia. (2010). Monographie communale, Non publiée, 119 p.
- Commune Urbaine De El Ouatia. (2011). Monographie communale, Non publiée, 131 p.
- Délégation des pêches maritimes de Tan-Tan. (2011). Rapport d'activités. Non publié. 56 p.
- Direction Générale Des Collectivités Locales (Dgcl), Ministère De L'intérieur. (1999). *Rapport annuel*, Non publié, 212 p.
- Division Des Collectivités Locales De La Province De Tan Tan. (2012). *Rapports annuels* (2009 – 2011), Non publié, 391 p.
- Haut Commissariat Au Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1982, 1994, 2004 et 2014. Disponible à : <https://www.hcp.ma/#> (page consultée le 26/04/19)
- L'économiste. (2010). «Nous tiendrons tous nos engagements», *L'Economiste* No. 3405, 15 novembre [en ligne]. Disponible à : <https://www.leconomiste.com/article/exclusif-nous-tiendrons-tous-nos-engagements-brientretien-avec-samih-sawiris-pdg-d-orascom-d> (consulté le 07/03/19).
- L'économiste. (2012). « Tan Tan: Pourquoi Oued Chbika prend du retard? », *L'Economiste* No. 3931, 18 décembre [en ligne]. Disponible à <https://www.leconomiste.com/article/901624-tan-tan-pourquoi-oued-chbika-prend-du-retard> (page consultée le 07/03/19).
- Le Coz J. (1965). Douar et centre rural, du campement au bourg. *Revue de géographie du Maroc* 8 : 9-14.
- Ministère De L'aménagement Du Territoire, De L'urbanisme De L'habitat Et De L'environnement, Direction De L'urbanisme. (2001). Rapport final - SDAU de Tan Tan et El Ouatia, Non publié, 85 p.
- Ministère De L'habitat, De L'urbanisme Et De L'aménagement De L'espace, Direction De L'aménagement Du Territoire, Région Guelma Es-Smara. (2007). Le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (Le SRAT) de la Région Guelmim Es Smara, Rapport Diagnostic Territorial. Non publié, 234 p.
- Ministère Du Tourisme. (sans date). *La durabilité au cœur de la stratégie de développement touristique « Vision 2020 »* [en ligne]. Disponible à : <https://www.tourisme.gov.ma/fr/vision-2020/tourisme-durable/tourisme-durable-strategie> (page consultée le 04/05/19).
- Ministère Du Tourisme. (sans date). *Un levier de croissance, [en ligne]*. Disponible à <https://www.tourisme.gov.ma/fr/vision-2020/tourisme-durable> (page consultée le 04/05/19).

- Mohaine A. (2017). *La géographie et l'aménagement au Maroc : Regards croisés*. Casablanca : Afrique-Orient.
- Onep (Tan Tan). (2018). Rapport trimestriel (3eme trim.), 23 p.
- Region Guelmim-Oued Noune. (2009). Monographies régionales, Non publié 110 p.
- Region Guelmim-Oued Noune. (2010). Monographies régionales, Non publié, 211p.
- Royaume Du Maroc, Secrétariat D'état Charge De L'eau Et De L'environnement. (2008). Les Bassins Hydrauliques du Maroc, Non publié, 412 p.
- Secrétariat d'État auprès du Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement. (2008). Étude d'actualisation du Plan Directeur d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau [PDAIRE] du bassin hydraulique du Draa, Mission II : État d'utilisation des ressources en eau et évaluation de la demande en eau. Volume 2 : Évaluation de la demande en eau potable et industrielle, Version définitive. Non publié, 286 p.